

Retranscription de Jérôme Maus, chef projet environnement chez IDELUX (réalisée le 15 juin 2016).

- *Pouvez-vous, vous présenter en quelques mots ?*

Je m'appelle Jérôme Maus et je suis chef de projet environnement et énergie chez IDELUX. L'intercommunale de développement de la province de Luxembourg. Je suis en charge des projets énergétiques pour les communes et les entreprises, je suis également en charge du projet de l'économie circulaire développé par la région wallonne.

- *Quelles sont les principales missions de l'intercommunale d'IDELUX?*

Alors les missions sont multiples, nous sommes un groupe de quatre intercommunales. La première est Idelux projet public, en charge de développer des projets remédiations urbaines, en charge de développement de halls touristiques, sportifs et tout ça pour les communes. C'est principalement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. La deuxième intercommunale, c'est celle de Idelux qui s'occupe du développement économique via les parcs d'activité économique et également via l'accompagnement des clubs d'entreprises, la cellule créativité, innovation, économie circulaire et énergie. Tous ces services que l'on peut proposer aux entreprises. La plus grosse intercommunale au niveau effectif, c'est l'AIVE, association intercommunale de valorisation de l'environnement. Elle s'occupe principalement de la gestion des déchets des ménages de la province de Luxembourg, une partie de Namur et de Liège. Et également tout ce qui est épuration des eaux et assainissement. La quatrième intercommunale, c'est Idelux finance qui propose différents projets financiers, notamment du leasing financier, pour les entreprises qui souhaiteraient se développer d'un point de vue économique.

- *Quelle est votre fonction au sein d'IDELUX? Quelles sont vos missions et activités dans l'entreprise ?*

Chef de projet à l'environnement et énergie chez IDELUX.

- *Pourquoi IDELUX s'intéresse-t-elle à l'économie circulaire ? Quels sont ses objectifs par rapport à l'économie circulaire ?*

Idelux pense que l'économie circulaire est un modèle économique vertueux qui peut être une opportunité pour les entreprises et qui peut leur permettre de se développer via les différents piliers qui la composent.

- *Que pensez-vous de la politique Wallonne et son programme NEXT ?*

NEXT est l'opérateur qui a été désigné par la région wallonne pour déployer le programme de l'économie circulaire d'une manière structurée sur le territoire via les pôles de compétitivités et les opérateurs, centre d'innovation. Nous nous sommes opérateur, en fait, Next chapeaute l'économie circulaire au niveau wallon et nous nous sommes simplement l'opérateur pour la province de Luxembourg. La démarche est de coordonner les projets, animer le programme et s'occuper de tout ce qui est budget pour le développement.

- *Quel est votre rôle au sein d'IDELUX dans la mise en place de l'économie circulaire ?*

Nous, nous sommes ce que nous appelons un opérateur de référence. On est chargé de développer et de promouvoir l'économie circulaire en province de Luxembourg. Donc on a été mandaté par le gouvernement Wallon pour mener cette mission de développement de l'économie circulaire sur le territoire.

- *Comment faites-vous pour intéresser les entreprises ?*

Il existe différentes manières, il y a toute une phase de sensibilisation via la création de soirée, de séminaires et d'évènement en soirée mais aussi via un système de promotion dans les journaux, site internet. Et également une deuxième phase de sensibilisation de manière proactive pour laquelle nous contactons les entreprises. On convient d'un rendez-vous pour créer un diagnostic en économie circulaire qui permettra d'une manière très simple et très ludique à l'entreprise d'avoir un document qui lui permettra de se positionner sur les différentes pistes d'actions qui seront décrites.

- *Quels sont les principaux freins à cette mise en place ?*

Un des principaux freins, c'est que l'entreprise a souvent la tête dans le guidon et ne prend pas souvent le temps de nous accorder du temps pour l'analyse et de remettre un peu en question son business model en place.

- *En quoi l'outil diagnostic que vous proposez aux entreprises est-il intéressant pour elles ?*

Nous abordons souvent des aspects économiques que le chef d'entreprise n'a pas toujours pensés. Je pense notamment à l'écoconception, repenser et reconcevoir la manière dont un produit est fait souvent c'est quelque chose que le chef d'entreprise n'a pas le temps de penser car il a la tête dans le guidon. Quand il produit son propre produit, il essaye d'assurer les délais c'est-à-dire qu'il produit au moindre prix etc.... Donc nous, nous essayons de « brainstormer » sur la manière de faire. Il y a d'autres synergies, comme les synergies industrielles. Beaucoup de sociétés travaillent de manière fermée sur elle-même et sous-estiment souvent les possibilités de partenariats et synergies possibles entre sociétés environnantes. Voilà, ce sont tous des critères que nous essayons de développer par la connaissance profonde et aiguë de notre territoire. Nous sommes un opérateur privilégié pour développer des partenariats envisagés.

- *Quelles sont les atouts et les limites de votre 'outil' ?*

Les atouts, c'est présenté de manière très ludique, ça se limite à une dizaine de pages. Et sur base de questions simples, nous arrivons rapidement à un bilan et à des pistes d'actions. Ce n'est pas quelque chose de lourd et nous avons déjà participé à un programme pilote de l'économie circulaire entre 2014-2016 pour lequel nous avons acquis une première expérience. Et maintenant nous avons pu améliorer ce diagnostic grâce à cette expérience acquise. Et je pense que la version 2 est encore plus adaptée pour les entreprises.

Au niveau des faiblesses, c'est un outil diagnostique généraliste donc les pistes d'actions ne sont pas développées et il est nécessaire de faire des études plus poussées pour aller regarder si ces pistes d'actions peuvent déboucher sur un projet intéressant et rentable pour l'entreprise.

- *Savez-vous le pourcentage d'entreprises engagées dans la démarche d'économie circulaire en région Wallonne ? Notre région est-elle un précurseur par rapport à nos voisins ?*

Au niveau du nombre je ne sais pas mais en tout cas, il y a beaucoup d'entreprises qui font de l'économie circulaire sans le savoir. L'économie circulaire est principalement faite au niveau des grandes entreprises. Par exemple, L'Oréal qui est un peu la locomotive de la province de Luxembourg. Pourquoi les grandes entreprises ? Parce que les grandes entreprises sont souvent des entreprises matures et disposent dans leur personnel, des personnes qui sont des responsables énergiques dont le rôle est réellement de développer toutes ces démarches environnementales et durables. Alors que dans les PME ce sont souvent les chefs d'entreprises qui s'occupent de tout

faire à la fois. Au niveau des secteurs d'activités, nous pouvons dire principalement que l'économie circulaire est déjà bien présente dans le domaine du bois. C'est un secteur qui est fort développé dans la province de Luxembourg. Le déchet bois, ça fait plusieurs années qu'il n'existe plus en province de Luxembourg. Tous les déchets bois sont en fait des sous-produits. Nous observons véritablement une diversification de l'activité. Une scierie ne se limite plus à scier des branches, elles essayent de diversifier leur chaîne en amont et en aval de l'activité. Il existe d'autres secteurs, comme le secteur de l'agro-alimentaire qui évolue également dans ce sens-là.